

Cartier amena probablement avec lui un aumônier, mais depuis cette date, les Récollets étaient les premiers religieux ou prêtres qui traversaient au Canada. Le P. Jamay se fixa à Québec et desservit les colons dans une petite chapelle située en arrière de l'Habitation de Québec, et qui fut, pendant plus de quatorze ans, la seule église paroissiale du pays. Le P. Le Caron se rendit au milieu des sauvages du Sault Saint-Louis.

Les principales tribus sauvages du Canada, à l'arrivée des Récollets, étaient : les Montagnais, sur la rive nord du Saint-Laurent, de Québec au Labrador ; les Algonquins, sur la rive nord-ouest du même fleuve ; les Abénaquis, sur la rive sud, entre Montréal et Québec ; les Outaouais, sur les bords de la rivière du même nom ; les Hurons, sur les bords du lac qui porte leur nom ; les Sioux, les Miamis et les Outagamis, à l'ouest et au sud du lac Supérieur ; les Iroquois, au sud du lac Ontario ; et les Micmacs ou Souriquois, sur la rive sud du bas du Saint-Laurent et de l'Acadie.

La religion de ces peuplades sauvages, malgré leur croyance à l'immortalité de l'âme et la notion confuse de certaines vérités, n'était qu'un paganisme grossier. Ils admettaient l'existence de deux esprits égaux en puissance : le bon et le mauvais *Manitou*, et de plusieurs génies subalternes auxquels ils offraient des sacrifices.

Les tribus sauvages du Canada parlaient chacune un dialecte différent, qui dérivait cependant de deux langues principales : l'algonquin et le huron.

Les sauvages du Canada, doués de beaucoup d'intelligence, étaient d'un caractère hospitalier, doux en temps de paix, mais féroce en temps de guerre, graves et éloquents dans leurs conseils, rusés et intrépides jusqu'à la témérité.

Les occupations des hommes étaient la chasse, la pêche et la guerre ; et les occupations des femmes étaient tous les travaux pénibles de la vie domestique.

Le mode du gouvernement, qui les régissait était des plus simples. Chaque tribu obéissait à un chef choisi ordinairement parmi les plus braves et les plus éloquents de la tribu, et les affaires importantes étaient traitées dans un conseil composé des vieillards et des principaux de la nation : A l'instigation des Récollets, une *assemblée des notables* fut tenue à Québec, en 1616.